

COMMUNAUTE URBAINE DE LYON

PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N° 7 (MODIFICATION N° 2 POUR LA COMMUNE DE GIVORS ET MODIFICATION N° 9 POUR LA COMMUNE DE GRIGNY)

MODIFICATION DE PERIMETRES DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

ENQUETES PUBLIQUES SIMULTANÉES

DU MARDI 11 MAI 2010 AU JEUDI 17 JUIN 2010 INCLUS

Il est porté à la connaissance du public que le projet de modification n° 7 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Communauté Urbaine de Lyon (modification n° 2 pour la commune de Givors et modification n° 9 pour la commune de Grigny) ainsi que le projet de modification de Périmètres de Protection des Monuments Historiques seront soumis à enquêtes publiques simultanées pour le territoire de la Communauté urbaine de Lyon comprenant les 57 communes suivantes : Albigny sur Saône, Bron, Cailloux sur Fontaines, Caluire et Cuire, Champagne au Mont d'Or, Charbonnières les Bains, Charly, Chassieu, Collonges au Mont d'Or, Corbas, Couzon au Mont d'Or, Craponne, Curis au Mont d'Or, Dardilly, Décines Charpieu, Ecully, Feyzin, Fleurieu sur Saône, Fontaines Saint Martin, Fontaines sur Saône, Francheville, Genay, Givors, Grigny, Irigny, Jonage, La Mulatière, La Tour de Salvagny, Limonest, Lyon, Marcy l'Etoile, Meyzieu, Mions, Montanay, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Poleymieux au Mont d'Or, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Fons, Saint Genis Laval, Saint Genis les Ollières, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Priest, Saint Romain au Mont d'Or, Sainte Foy lès Lyon, Sathonay Camp, Sathonay Village, Solaize, Tassin la Demi Lune, Vaulx en Velin, Vernaison, Vénissieux, Villeurbanne.

Par décision du Tribunal Administratif de Lyon en date du 26 janvier 2010, **une commission d'enquête a été désignée, présidée par Monsieur Louis PANGAUD.**

Ont également été désignés en qualité de membres de la commission d'enquête titulaires Messieurs Pierre-Henry PIQUET et Claude ROCHE et en qualité de membres de la commission d'enquête suppléants Messieurs Maurice DELARCHE et Marc-Jérôme HASSID.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des dossiers et présenter leurs observations sur chacun des deux registres déposés à cet effet :

- au siège de la Communauté Urbaine de Lyon, siège des enquêtes publiques, - service Territoires et Planification - niveau 2 - 20 rue du Lac - Lyon 3^{ème} arrondissement, du lundi au vendredi de 8 h 45 à 16 h 15,
 - à l'hôtel de ville de Lyon - direction de l'aménagement urbain - 198 avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon et dans chacune des 9 mairies d'arrondissement,
 - à l'hôtel de ville de chacune des 56 autres communes membres de la communauté urbaine de Lyon, aux jours et heures habituels de réception du public.
- Le dossier sera également consultable sur le site internet du Grand Lyon : www.grandlyon.com.

Elles pourront également adresser leurs observations, par écrit, à Monsieur le Président de la commission d'enquête à l'Hôtel de Communauté, 20 rue du Lac à Lyon 3^{ème}, sous couvert de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Lyon (Délégation Générale au Développement Urbain - Direction de la Planification et des Politiques d'Agglomération - service Territoires et Planification).

L'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir les déclarations verbales ou écrites des personnes intéressées par lesdits dossiers :

Du mardi 11 mai au vendredi 14 mai 2010

- à l'hôtel de Communauté le mardi 11 mai 2010 de 9 h à 12 h
- à la mairie de Bron, immeuble Agora, 158-160 avenue F. Roosevelt le mercredi 12 mai 2010 de 14 h à 17 h

Du lundi 17 mai au vendredi 21 mai 2010

- à la mairie de Tassin la Demi Lune le lundi 17 mai 2010 de 9 h à 12 h
- à la mairie de Caluire et Cuire le mardi 18 mai 2010 de 14 h à 17 h
- à la mairie de Villeurbanne le mercredi 19 mai 2010 de 14 h à 17 h
- à la mairie de Saint Cyr au Mont d'Or le jeudi 20 mai 2010 de 9 h à 12 h
- à la mairie de Lyon 7^{ème} le vendredi 21 mai 2010 de 13 h 30 à 16 h 30

Du mardi 25 mai au samedi 29 mai 2010

- à la mairie de Saint Genis Laval le mercredi 26 mai 2010 de 9 h à 12 h
- à la mairie de Mions, centre technique municipal, 57 bis rue des Brosses le mercredi 26 mai 2010 de 14 h à 17 h
- à la mairie de Limonest le jeudi 27 mai 2010 de 9 h à 12 h
- à la mairie de Sainte Foy les Lyon le vendredi 28 mai 2010 de 9 h à 12 h
- à la mairie de Givors le samedi 29 mai 2010 de 9 h à 12 h

Du lundi 31 mai au vendredi 4 juin 2010

- à la mairie de Lyon 5^{ème} le lundi 31 mai 2010 de 13 h 30 à 16 h 30
- à la mairie de Meyzieu le mardi 1^{er} juin 2010 de 9 h à 12 h
- à la mairie d'Irigny le mercredi 2 juin 2010 de 14 h à 17 h
- à la mairie de Fleurieu sur Saône le jeudi 3 juin 2010 de 8 h 30 à 11 h 30
- à la mairie de Saint Priest le vendredi 4 juin 2010 de 14 h à 17 h

Du lundi 7 juin au samedi 12 juin 2010

- à la mairie de Curis au Mont d'Or le lundi 7 juin 2010 de 14 h à 17 h
- à la mairie d'Oullins le mardi 8 juin 2010 de 9 h à 12 h
- à la mairie de Dardilly le mercredi 9 juin 2010 de 14 h à 17 h
- à l'hôtel de Communauté le jeudi 10 juin 2010 de 13 h 30 à 16 h 30
- à la ville de Lyon, direction de l'aménagement urbain, 198 avenue Jean Jaurès à Lyon 7^{ème} le vendredi 11 juin 2010 de 9 h à 12 h
- à la mairie de La Tour de Salvagny le samedi 12 juin 2010 de 9 h à 12 h

Du lundi 14 juin au jeudi 17 juin 2010

- à la mairie de Lyon 6^{ème} le lundi 14 juin 2010 de 13 h 30 à 16 h 30
- à la mairie de Vaulx en Velin, service urbanisme, 15 rue Jules Romains le mardi 15 juin 2010 de 9 h à 12 h
- à la mairie de Feyzin le mercredi 16 juin 2010 de 14 h à 17 h
- à la mairie de Collonges au Mont d'Or le jeudi 17 juin 2010 de 9 h à 12 h

Les rapports et les conclusions de la commission d'enquête seront transmis au Président de la Communauté Urbaine de Lyon.

Ils seront **tenus à la disposition du public** à l'Hôtel de Communauté, à la direction de l'aménagement urbain de la ville de Lyon et dans chacune des 9 mairies d'arrondissement pour la ville de Lyon ainsi que dans chacune des mairies des 56 autres communes membres de la Communauté Urbaine de Lyon.

Les personnes intéressées pourront **en obtenir communication.**